

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 14

Artikel: Amère réflexion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus que... la sécrétion des pieds et du tympan.

« On n'est pas sans avoir senti plus d'une fois dans le monde, dit Nisard, et là même où se réunissent des gens bien élevés, certaine odeur chaude et nauséabonde qui vient de bas en haut, s'exhale par bouffées et domine de temps en temps toutes celles dont se charge l'atmosphère, partout où il y a agglomération d'individus; cette odeur est l'effet d'une émanation dont le siège est aussi bien dans la botte du gendarme que dans le soulier de satin de la petite maîtresse. On appelait cela autrefois « sentir l'escafignon »; *puzzar di scapino*, comme disent les Italiens. Il n'y a rien de plus insupportable que cette odeur, si ce n'est l'ignorance où paraissent être de ses propriétés ceux qui la rendent et la promènent partout. Il n'est parfum ni eau qui puisse la combattre; l'unique moyen de s'en garantir est de s'en aller. Elle prend son plus grand développement dans les casernes et dans les corps de garde, et c'est contre ses excès qu'un règlement de la garde bourgeoise, au temps de la Fronde et de l'armée du Parlement, prescrivait que « tout bourgeois ou soldat qui se trouvera indiscret jusqu'au point de se déchausser dans le corps de garde, sans le congé du caporal, devra payer l'amende, quoiqu'il n'ait déchaussé qu'un de ses souliers. »

Selon Nisard, *escafignon* vient d'un mot grec désignant un vase allongé en forme de bateau. Et aujourd'hui, inversement, n'appelle-t-on pas « bateaux » les chaussures trop grosses dans lesquelles le pied semble naviguer ?

V. F.

Le « grand village ». — Un bataillon vaudois est en marche dans le canton de Berne. A l'entrée d'un village, les tambours reçoivent l'ordre de battre. Mais le village est si long, qu'un des tambours, las de manœuvrer ses baguettes, s'écrie, découragé :

— T'enlève-t'y pas, pour des charrettes de Bernois! Y z'ont amené toutes leurs maisons foraines au bord de la route!

TOT S'USE

LA vilhîe Cublietta de pè la vallâie dau Rhodno l'avâi étâ onna tota crâna. N'êtâi pas quemet lè pernette d'ora que sant dâi pouinette à fère dâi z'air de *chi courise*, quemet on desâi lè z'autro iâdzo. Avouè cein que ellia vilhîe, que l'avâi passâ la houitantanna, allâve à pi detsau dein sè solâ. Diabe lè chaussette âo bin lè tsausson que l'avâi z'û portâ. N'ein avâi jamé z'u tricotâ et n'ein avâi jamé z'u met. Et lè dzein po dere que oquie l'êtâi de la pi desant : « L'è de la mîma matâire que lè tsausson à la mère Cublietta! »

On coup que revegnâi dau pridzo, avouè sè greçon trào cou, sè solâ et mein de tsausson dedein, dâi dzouveno, po sè moquâ on boquet, sè mettant à lâi dere :

— Eh bin! mère Cublietta, vo z'âi adî met voutrè tsausson ein matâire inusabllia!

— Inusabllia! l'è bon à dere! no repond la mère Cublietta; ellia matâire n'est pas tant inusabllia, l'a bo et bin dza dou perte d'amon dâi dzênâo!

MARC A LOUIS.

Un moment! — Dans un village du Gros-Vaud, un citoyen, amputé d'un bras, est invité par la Municipalité à enlever la neige qui encombre la rue, devant sa maison.

— Je suis tout prêt à obéir à cet ordre, répliqua malicieusement le brave homme; mais, en raison de mon infirmité, je demande à la Municipalité de bien vouloir m'accorder un délai jusqu'au mois de juillet pour l'exécuter.

APRÈS SOIXANTE-DIX ANS

DANS un numéro d'un journal qui paraissait à Lausanne, en 1845, sous le titre de L'INDÉPENDANT, *Gazette du samedi*, et qu'a bien voulu nous communiquer un de nos lecteurs, nous trouvons, sous la rubrique : « Correspondance », la lettre que voici.

Nous reproduisons cette lettre à titre purement documentaire et pour montrer combien, en somme, les temps changent peu.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez publié, dans le dernier numéro de votre journal, une lettre de M. B... (un Allemand) d'où il ressort, autant du moins qu'on peut le comprendre, que ses compatriotes ne s'estiment pas assez rétribués pour les ouvrages qu'ils exécutent chez nous. S'il en est ainsi, que ne s'en vont-ils ailleurs! Personne ne les retiendra. Car si l'on ne tolérât pas dans notre canton un si grand nombre d'étrangers, les ouvriers du pays ne se plaindraient pas de manquer d'ouvrage.

Mais la main d'œuvre s'en élèvera, dira-t-on? Le grand malheur! Nous aurions au moins le plaisir de penser que ce sont nos compatriotes qui en profitent. D'ailleurs, cela ne durerait pas, car dès que les carrières dont les Allemands ont presque obtenu le monopole par la concurrence, seraient moins obstruées, un plus grand nombre de nos concitoyens s'y voueraient et, en y acquérant de l'habileté, y trouveraient une nouvelle source de mieux-être.

(Ici, une remarque, oh! bien anodine, mais que, sans doute, la censure, si pointilleuse, ne nous pardonnerait pas.)

Il va sans dire qu'il n'est pas ici question de nos Confédérés, les Suisses allemands, que nous devons traiter fraternellement.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M.

Les œufs. — A Blonay, les enfants chantaient autrefois ce quatrain rappelant le cri de la poule qui vient de pondre :

Coco-coco-cocolâ!
La dzenellie à Dzan Douprâ
L'a fê lé cocolâ
Dezo lè z'ègrâ!

Pour ceux qui mangent trop d'œufs, rappelons ce dicton :

On n'au n'è rein, dou fan gran bin, trâi l'è prau, quatro l'è trau, cinq ballian la moo.

L'avantage de la maigreur.

Dimanche dernier est mort à Lausanne, à l'âge de 92 ans, le banquier et colonel Edmond Tissot. Cet aimable vieillard était extrêmement maigre. On raconte que, voici près d'un demi-siècle, il se trouvait, à la gare de Renens, dans un train violemment tamponné à la suite d'une fausse manœuvre : les voitures s'étaient emboîtées les unes dans les autres, si bien que les parois de fond du coupé où il avait pris place seul, s'abattirent presque l'une contre l'autre; elles n'étaient plus séparées que par un espace d'un demi-pied. Quand on put dégager le voyageur ainsi pris, on constata avec étonnement qu'il n'avait pas le moindre bobo; et, en effet, sitôt délivré, il se mit à courir, ou plutôt à sautiller du pas léger et rapide qui le faisait reconnaître de tout loin et qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours.

Amère réflexion. — Un infortuné se plaint d'avoir été frustré de ses économies par un changeur.

— Ah! fait le malheureux, c'est la seconde fois que je suis pincé... plus ils changeront, plus c'est la même chose.

Le lendemain de la veille de Pâques.

« Quel est le lendemain de la veille de Pâques? » C'est une question qu'on fait parfois aux personnes simples, qui le plus souvent mettent leur esprit à la torture pour trouver la réponse.

« La petite personne qui est avec nous, disait Mme de Sévigné, parlant à sa fille de Mlle Duplessis, vient d'assurer que le lendemain de la veille de Pâques était un mardi. Puis elle s'est reprise et a dit : « C'est un lundi! » Mais comme elle a vu que cela ne réussissait pas, elle s'est écriée : « Ah! mon Dieu, que je suis sotté! c'est un vendredi. » Voilà où nous en sommes. Si vous aviez la bonté de nous dire quel jour vous croyez que c'est, vous nous tireriez d'une grande peine. »

« VALAISANNÉRIES » DU « CONTEUR »

VII

Histoires de menteurs.

a) Bonne réponse.

QUELQU'UN qui passait pour avoir l'habitude de mentir, fut abordé en public par certain individu gouailleux, dont la réputation de probité laissait par trop à désirer et qui lui dit à brûle-pourpoint :

— Hé, compère! dis-nous donc le plus grand mensonge que tu puisses imaginer.

L'autre, sans coup férir, répond :

— Je te dis que tu es un brave homme!

Tête de l'interpellant.

b) Menteur facétieux.

Jean Feuillet, un facétieux compagnon, bien connu pour ses mensonges et ses originales réparties, rarement réparties au coin d'une scrupuleuse véracité, s'était ainsi créé une réputation comme nul autre à de nombreuses lieues de la ronde autour de son village, une petite localité de la plaine valaisanne. Il était recherché dans la société que ses saillies amusantes et ses *menteries* aussi imprévues que colossales diversifiaient beaucoup. Comme le poète Besse de Larzes, il était doué d'un surprenant don d'improvisation. Un jour qu'il passait à Saint-P..., il fut arrêté dans la rue par la femme d'un de ses amis, chez qui une société de joyeux camarades se trouvait réunie. La femme le hèle ainsi :

— Hé, Jean Feuillet, arrêtez-vous donc, vous aurez bien quelques bons tours à nous raconter aujourd'hui. Montez chez nous pour nous faire rire. Une agréable compagnie vous attend!

— C'est avec regret, madame, que je ne peux aujourd'hui vous obéir, répond-il en tirant son montre. Je n'ai que juste le temps de courir prendre le train à la prochaine gare pour me rendre à Martigny, accompagner à sa dernière demeure M. M... qu'on ensevelit aujourd'hui. Au revoir, madame.

Et il s'en va bien vite.

La femme rentre au logis et rapporte à l'assistance ce qu'elle vient d'apprendre.

— Comment, s'écrie le maître de céans, on enterre aujourd'hui M. M..., mais on ne nous l'a pas appris. Nous sommes parents rapprochés. Je ne voudrais pas manquer cet ensevelissement. Et avisant l'horloge, appendue à la paroi, vite qu'on prépare la voiture!

Et sur ces mots, il prend congé de ses hôtes et, au grand galop de son cheval, on brûle les étapes et parcourt rapidement les quatre lieues qui séparent Saint-P... de Martigny.

Là-bas, point d'enterrement. Rien, ni dans les rues, ni à l'église, ni au cimetière. Personne ne peut donner des renseignements. On commence à soupçonner une mystification. Mais pour en avoir le cœur net, on se rend au domicile du défunt présumé. Ce fut ce dernier, lui-même qui vint répondre aux visiteurs. La mystification était certaine. On s'en retourna pestant contre cette poison de Feuillet et jurant qu'il les prendrait plus!

Maurice GABBUD.